

Fiche de poste

Post-doctorat sur les proches aidants

DREES et Institut des politiques publiques (Paris School of Economics)

Sujet

Les proches aidants sont les personnes qui aident un proche (membre de la famille, ami, voisin...) en raison de son état de santé, de son âge ou d'un handicap, que ce soit dans les tâches de la vie quotidienne, financièrement ou par un soutien moral.

L'objectif du projet dans lequel s'inscrit le travail du-de la post-doctorant-e est d'éclairer les profils et situations de ces personnes et les conséquences du statut d'aidant sur leur situation socioéconomique. L'enjeu est d'apporter toute l'information susceptible de guider au mieux la décision publique sur les besoins d'aide et de mettre en lumière les situations et les configurations d'aide les plus à risque, auxquelles les politiques publiques devraient être particulièrement attentives.

Contexte

L'Institut des politiques publiques (IPP) a développé une expertise sur le thème de l'autonomie depuis 2015 et est engagé depuis 2019 dans plusieurs travaux de recherche sur la perte d'autonomie et l'identification des proches aidants. La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), en tant que service statistique des ministères chargés de la santé et des affaires sociales, travaille depuis longtemps sur le sujet et met en place régulièrement des outils d'observation: volets aidants de l'[enquête Handicap-Santé](#) de 2008, des [enquêtes Capacités, Aides et REssources des seniors \(CARE\)](#) de 2015-2016 et du [dispositif d'enquêtes Autonomie](#) de 2021-2025.

Afin de mutualiser leurs expertises, l'IPP et la DREES ont réalisé [deux partenariats](#) en 2021-2023 puis 2024-2026 autour de projets de recherche intitulés « Les proches aidants : typologie, diversité des situations et des impacts » et « Approfondir la connaissance des proches aidants » qui ont permis la réalisation de huit études, dont certaines sont déjà publiées et d'autres sont en voie de l'être. L'IPP et la DREES souhaitent renouveler leur collaboration autour d'un nouveau projet de recherche intitulé « **Travail, position sociale et niveau de vie des proches aidants** ».

Travaux attendus

Le/la post-doctorant-e sera entièrement mobilisé.e sur le projet de recherche « **Travail, position sociale et niveau de vie des proches aidants** ». Le programme de travail est le suivant. Il pourra être approfondi ou enrichi de propositions émanant de la DREES, de l'IPP ou du/de la post-doctorant-e lui/elle-même, au cours du projet.

1. Apurement, documentation et mise à disposition du volet Aidants de l'enquête Autonomie - Établissements

À l'instar de ce qui a été fait sur l'enquête Autonomie-Ménages, le post-doctorant devra apurer et mettre à disposition les données du volet Aidants de l'enquête Établissements du dispositif d'enquête Autonomie. La repondération pour non-réponse totale sera réalisée par le bureau

Handicap-dépendance de la Drees. Pour le post-doctorant, il s'agira de vérifier la cohérence des données collectées et d'aider l'utilisateur à s'approprier ces données. Cela comprendra notamment de vérifier que le filtrage des données collectées est conforme au questionnaire. Les modalités « autres » seront reclassées quand cela est possible. La non-réponse du nombre d'heures d'aide apportée fera l'objet d'une imputation comme cela a été fait pour le volet Aidants de l'enquête Autonomie-ménages. Les données mises à disposition seront pseudo-anonymisées en retirant les variables identifiantes. Enfin, un dictionnaire des codes sera élaboré pour documenter la mise à disposition de ces données.

2. Cadrage "Aider un proche vivant en institution"

En mobilisant le volet Aidants de l'enquête Autonomie-Établissements ainsi apuré, il s'agira de décrire les caractéristiques de l'aide apportée par les proches aidants et le profil de ces derniers. Un accent sera mis sur l'articulation de l'aide informelle avec l'aide apportée par l'institution. L'approche sera déclinée selon le type d'établissement et la population aidée.

Une exploitation du volet individus de l'enquête Autonomie-Établissements pourra compléter l'analyse de l'aide par celle de l'entourage et de la sociabilité des personnes aidées vivant en institution ([Besnard et Abdouli-Carime, 2020](#))

3. Etude "Articulation de la vie professionnelle et de l'aide informelle du proche aidant"

Il existe une vaste littérature sur le sujet [Carmichael & Charles (2003), Bolin et al. (2008), Van Houtven et al. (2013), Bauer, J., & Sousa-Poza, A. (2015), Raiber et al. (2022)] mais on connaît moins bien les aspects "qualité de l'emploi / type d'emploi".

Or, le soutien aux aidants qui travaillent fait partie des objectifs de la stratégie nationale Aidants 2023-2027. En particulier, la stratégie vise à améliorer le congé proche aidant et l'allocation journalière du proche aidant (AJPA). Les aidants ayant interrompu leur activité pour s'occuper de leur proche pourront profiter de la validation des acquis de l'expérience (VAE) et de l'assurance vieillesse des aidants (AVA).

En se fondant sur le volet Aidants de l'enquête Autonomie-ménages, cette étude visera à décrire différentes dimensions de l'articulation entre aide et activité rémunérée. En particulier, il s'agira de mesurer l'impact de l'aide sur l'activité rémunérée (aménagement du temps, des horaires de travail, prise de congé, changement d'emploi ou d'employeur, renoncement, etc.) selon les caractéristiques de l'emploi occupé (statut – salarié/indépendant, nature de l'employeur – public/privé, etc).

4. Article de recherche "Complémentarité ou substitution des aides formelle et informelle selon le position sociale et le niveau de vie des aidants"

La littérature a mis en évidence des dynamiques complexes de substitution et de complémentarité entre l'aide formelle et l'aide informelle [Van Houtven & Norton (2004), Bonsang (2009), Bakx et al. (2015), Bauer et al. (2015), et pour la France, Paraponaris et al. (2012) ou encore Perdrix & Roquebert (2022) et Favard et al. (2024)]. Mais la façon dont ces arbitrages varient selon les groupes socioéconomiques reste encore largement méconnue.

En se fondant sur les volets Aidants des enquêtes Autonomie-Ménages et si possible Autonomie-Établissements, appariées aux données sociofiscales, cette étude documentera dans quelle mesure la fréquence et la nature de l'aide informelle apportée varient selon le niveau de vie et la position sociale des aidants, en contrôlant des autres caractéristiques de l'aidant ou de l'aidé. Une attention sera donnée à l'articulation (substitution ou complémentarité) entre aide informelle et aide

professionnelle selon le niveau de vie de l'aidant et de la personne aidée.

5. Cadrage "Portrait social des proches aidants"

En mobilisant les volets Aidants des enquêtes Autonomie Ménages et Établissements, il s'agira de constituer un portrait complet des aidants. Cet exercice panoramique pourra s'inspirer de la typologie de Blavet et Caenen élaborée en 2023 sur le champ des seuls aidants des personnes vivant à domicile.

Ce portrait pourra être complété par une exploitation de l'enquête Familles 2025 de l'Insee, pour affiner par exemple l'aide apportée selon la configuration familiale ou selon le territoire. Cette vue d'ensemble pourra également être déclinée par des focus selon la population aidée (enfants, adultes handicapés, seniors) ou l'environnement (à domicile, en établissements).

6. Article de recherche "Aider un proche : une question de points de vue"

« Pour qu'il y ait "proche aidant" de façon univoque, il faut qu'il y ait "aide" et que celle-ci soit reconnue par tous : par l'aidant, par l'aide, et éventuellement par un tiers qui accorde ou non le statut d'"aidant" (législateur, observateur extérieur...). C'est loin d'être toujours le cas. [...] Du point de vue de l'aidant, un enfant qui apporte uniquement une aide financière [...] peut être considéré comme "aidant" par les politiques publiques mais ne se déclare pas forcément comme tel si on l'interroge.[...] Réciproquement, la personne aidée peut ne pas qualifier d'"aide" le soutien qui lui est apporté, pour ne pas reconnaître un "besoin d'aide" synonyme de perte d'autonomie. » (Roy, 2020).

En mobilisant les volets Individus et Aidants des enquêtes Ménages et Établissements du dispositif Autonomie, cette étude plus méthodologique cherchera à confronter le point de vue des aidés et celui des aidants sur l'aide apportée. Dans quelle mesure ces deux visions convergent ou divergent-elles ? Quelles sont les dimensions de l'aide qui sont perçues les plus différemment par les uns et les autres ?

Ces divergences peuvent être signifiantes, comme l'ont montré Béliard & alii, 2012 dans une post-enquête à Handicap Santé ménages 2008 ; « Relation déséquilibrée par excellence, comme le don (Mauss, 2007), l'aide comporte une part de violence : violence de l'aidant lorsqu'il dépossède l'aidé de sa capacité de parole et de décision [...] ; violence de l'aidé lorsqu'il prive l'aidant d'expression autonome, dont l'accès à la parole face à l'enquêteur est un indice".

Organisation du travail

Le/la post-doctorant.e bénéficiera de la double expertise de l'IPP et de la DREES, en étant intégré à la fois au pôle « santé et autonomie » de l'IPP et au bureau « jeunesse et famille » de la Drees. Il/elle sera accueilli.e physiquement à la DREES 4 jours par semaine, et à l'IPP 1 jour par semaine, avec participation aux réunions d'équipe. Certaines études pourront être réalisées en collaboration avec d'autres membres du bureau « jeunesse et famille » de la DREES. Un groupe de travail DREES-IPP se réunira par ailleurs régulièrement. Il permettra de faire le point sur l'avancée du projet et d'échanger collectivement sur les résultats. Des résultats intermédiaires pourront être présentés en séminaire de recherche à l'IPP et en séminaire inter-administrations à la DREES.

Profil recherché

- Docteur.e depuis moins de cinq ans en économie, sociologie, démographie, économétrie ou

statistique ;

- De solides compétences en statistiques et méthodes quantitatives ;
- Maîtrise du logiciel R ;
- Une connaissance de la thématique des proches aidants serait un plus.

Contrat, durée, rémunération, date de prise de poste souhaitée

Le·a post-doctorant·e sera rattaché·e juridiquement à PSE - École d'économie de Paris.

Le contrat proposé est un contrat de 30 mois.

La rémunération mensuelle proposée est de 3 300 euros bruts.

Le lieu principal de travail est la DREES, Tour Olivier de Serres, 78-84, rue Olivier de Serres, 75015 Paris.

Le lieu secondaire de travail est l'IPP, 48 boulevard Jourdan, 75014 Paris 14ème.

La date de prise de poste souhaitée est le 1^{er} septembre ou le 1er octobre 2026.

Contacts

Les dossiers de candidature (CV, résumé de thèse et lettre de motivation) devront être adressés à la fois à :

- Madame Delphine Roy, cheffe du pôle « santé et autonomie » de l'IPP (delphine.roy@ipp.eu)
- Monsieur Bertrand Lhommeau, chef du bureau « jeunesse et famille » de la DREES, responsable du projet pour la direction (bertrand.lhommeau@sante.gouv.fr)

Les dossiers doivent être envoyés avant le 14 juin 2026. Les entretiens seront organisés entre le 1er et le 26 juin 2026.

Bibliographie

Bakx P, de Meijer C, Schut F, van Doorslaer E. (2015), Going formal or informal, who cares? The influence of public long-term care insurance. *Health Economics*. 2015 Jun;24(6):631-43.

Bauer, J. M., & Sousa-Poza, A. (2015). Impacts of Informal Caregiving on Caregiver Employment, Health, and Family. *Journal of Population Ageing*, 8(3), 113–145.

Besnard, X. et Abdoul-Carime S. (2021), L'entourage des personnes âgées en établissements : relations familiales et sociales, aides reçues - Résultats de l'enquête « CARE-Institutions » (2016). *Les Dossiers de la Drees*, 71.

Besnard, X., Brunel, M., Couvert, N., & Roy, D. (2019). Les proches aidants des seniors et leur ressenti sur l'aide apportée. Résultats des enquêtes « CARE » auprès des aidants (2015-2016), *Les Dossiers de la DREES*, n°45,

Blavet, T. (2023). 9,3 millions de personnes déclarent apporter une aide régulière à un proche en situation de handicap ou de perte d'autonomie en 2021, *Études et Résultats*, n°1255

Blavet, T. et Caenen, Y. (2023) Les proches aidants : typologie d'une population hétérogène. *Les Dossiers de la Drees*, 110.

Bolin, K., Lindgren, B., & Lundborg, P. (2008), Your next of kin or your own career?, *Journal of Health Economics*, 2008 May;27(3):718-38.

Bonsang, E. (2009). Does informal care from children to their elderly parents substitute for formal care in Europe? *Journal of Health Economics*, 28(1), 143–154.

Carmichael, F. & Charles, S. (2003). The opportunity costs of informal care: does gender matter? *Journal of Health Economics*, 22(5), 781–803.

Favard, P., Bonnal, L., & Maurice, T. (2024), Formal and Informal Care for Elders : Substitutability or Complementarity? *Revue économique*, 75(5), 897-943.

Grabowski, D.C., Norton, E.C. & Van Houtven, C.H. (2012). *Informal Care*. In A.M. Jones (ed.), *The Elgar Companion to Health Economics*, 2nd edition, chapitre 30. → Synthèse de référence sur l'ensemble de la littérature

Perdrix, E., & Roquebert, Q. (2022), Does the amount of formal care affect informal care? Evidence among over-60s in France, *European Journal of Health Economics*.

Paraponaris, A., Davin, B., & Verger, P. (2012), *Formal and informal care for disabled elderly living in the community*, *European Journal of Health Economics*.

Raiber, K. et al. (2022). Strategies of informal caregivers to adapt paid work. *European Sociological Review*.

Van Houtven, C.H. & Norton, E.C. (2004). Informal care and health care use of older adults. *Journal of Health Economics*, 23(6), 1159–1180.

Van Houtven, C.H., Coe, N.B. & Skira, M.M. (2013). The effect of informal care on work and wages. *Journal of Health Economics*, 32(1), 240–252.

Verbakel, E. (2017). How to understand informal caregiving patterns in Europe? The role of formal long-term care provisions and family care norms. *Scandinavian Journal of Public Health*, 46, 1–12.